

Préserver la mosaïque de milieux ligériens

La grande valeur écologique de l'Île de Bondésir tient à sa mosaïque de milieux. Les secteurs de boisement évoluent librement tandis que les prairies et pelouses sont entretenues grâce à une fauche tardive chaque année.

L'intervention la plus importante consiste à empêcher le boisement des îlots à sternes, lors de chantiers de bénévoles ou d'interventions mécaniques confiées à une association d'insertion, afin de les garder propices à la reproduction des oiseaux.



Fauche des prairies

Le sentier aménagé de l'Île de Bondésir est accessible à tous.



Afin de partager l'espace et de respecter la tranquillité de chacun, il est demandé aux cyclistes de bien vouloir descendre de leur vélo ou, à défaut, de circuler lentement et avec précaution. Des parkings à vélos sont à disposition aux différentes entrées.



La circulation motorisée est strictement interdite (réglementation en vigueur sur le Domaine public fluvial).



Les chiens sont admis tenus en laisse.



Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, association régionale, s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique.

Il est membre de la fédération des Conservatoires d'espaces naturels.



Le site naturel préservé de l'Île de Bondésir a vocation à accueillir tous les publics. Il offre une boucle aménagée de 2 km pour une heure de promenade environ, sur un sentier large de 1,40 m, jalonné de 5 stations de découverte.

Pour compléter la balade, des fichiers mp3 sont téléchargeables : http://www.cen-centre.org/1Ile_Bondésir.html et des audioguides disponibles auprès de l'Office de tourisme de Montlouis-sur-Loire ou de la Maison de la Loire.

Des balades de découverte sont également proposées par la Maison de la Loire et le Conservatoire.

Ce site peut faire l'objet d'inondations, au printemps et à l'automne. Renseignez-vous auprès du Conservatoire au 02 47 27 81 03.

Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre
Association agréée par le ministère de l'Écologie et par le ministère de la Santé et des Sports
3, rue de la Lionne
45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72
Mél. : siege.orleans@cen-centre.org
www.cen-centre.org

Office de tourisme de Montlouis-sur-Loire
Place Abraham Courtemanche
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02 47 45 85 10
accueil@tourisme-montlouis-loire.fr
www.tourisme-montlouis-loire.fr

Maison de la Loire d'Indre-et-Loire
60, quai Albert Baillet
37270 Montlouis-sur-Loire
Tél. : 02 47 50 97 52
maisonloire37@hotmail.fr
www.maisondela Loire37.fr

Un aménagement réalisé avec le soutien de :



Le Conservatoire remercie les membres du comité de pilotage du projet pour leur précieuse aide : la Mairie de Montlouis, la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire, la Direction départementale des territoires d'Indre-et-Loire pôle fluvial, l'Association des paralysés de France, l'Association Valentin Haüy, l'Association Loisirs et Handicap Touraine, le Conseil général d'Indre-et-Loire (tourisme), le Comité départemental de randonnée pédestre, Cemaforre, la DIRECCTE Centre, HV Médias, les partenaires financiers mais aussi l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, la SEPANT et la Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine.

Crédits photos : CEN Centre / I. Gravrand, D. Greyo, M. Vérité
Illustrations : C. Girard, Th. Cardinet - Création graphique et plan : HV Médias 02 38 88 13 58

ESPACES NATURELS de la région Centre



ICI, VIVRE EST UN ART

Touraine Loire Valley

L'Île de Bondésir

Un site naturel ligérien accessible à tous



PLAN LOIRE
GRANDEUR NATURE



Montlouis sur-Loire

Découvrir la Loire montlouisienne... et un site naturel accessible à tous

Aux portes de l'agglomération tourangelle, le Val de Montlouis abrite une variété de milieux naturels typiques de la Loire moyenne. Bien que corseté entre les levées de la Loire, cet espace conserve encore des caractéristiques naturelles.



Parmi cet ensemble, l'Île de Bondésir offre, à deux pas du centre-ville de Montlouis, sur une trentaine d'hectares, un concentré des richesses du val.

C'est pourquoi le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, en partenariat avec la Mairie de Montlouis-sur-Loire et la Maison de Loire d'Indre-et-Loire, a souhaité en faire un site accessible à tous, afin de favoriser sa découverte par le plus grand nombre.

Se rendre sur l'Île de Bondésir



A découvrir aussi à Montlouis-sur-Loire

- La Maison de la Loire d'Indre-et-Loire : <http://maisondelaloire37.fr/>
- Le Château de la Bourdaisière : <http://www.chateaulabourdaisiere.com>
- L'Île de la Métairie (La Ville-aux-Dames) : <http://www.cg37.fr/> rubrique Espaces naturels sensibles
- La Loire à Vélo sur le secteur : http://www.cg37.fr/pdf/publications/Montlouis_amboisef.pdf



Un concentré de biodiversité à deux pas de la ville

L'Île de Bondésir n'est en réalité plus une île, mais la richesse naturelle de ce site ligérien n'en est pas moins grande pour autant. Le printemps est l'occasion d'observer une diversité de plantes variées ainsi que de nombreux oiseaux préparant leurs nids.

Au cours de l'été, le ballet des mouettes et des sternes accompagne les promeneurs le long de la rive et les grèves sableuses, dévoilées, se couvrent d'une végétation originale. L'automne est l'occasion de voir des oiseaux nichant dans des contrées nordiques (chevaliers, canards plongeurs...).

Il y en a pour tous les goûts sur Bondésir !

Des oiseaux de Loire ?

Plus de 200 espèces d'oiseaux utilisent le site occasionnellement à régulièrement, 65 s'y reproduisent, dont la Sterne naine, la Sterne pierregarin, la Mouette mélanocéphale.
Une richesse inestimable !

Outre son intérêt écologique, ce site naturel constitue également un espace de divagation pour les eaux du fleuve. Les grandes crues s'y répandent sans obstacle, jusqu'en pied de levée. De quoi offrir un peu de liberté à la Loire !



Sterne naine



Mouette mélanocéphale

La Loire dans le Val de Montlouis, un lieu reconnu et protégé

L'Île de Bondésir se trouve en Loire moyenne, sur une partie du Val de Loire inscrite au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO mais aussi sur un secteur reconnu, au niveau européen, au sein du réseau de sites préservés Natura 2000.

A cela s'ajoute un arrêté préfectoral de protection de biotope qui permet la protection réglementaire des îlots à sternes en saison de reproduction, afin de maintenir la tranquillité des oiseaux.

Bondésir, un site ligérien emblématique

Îles et grèves sableuses, végétation pionnière sur vase et sur sable, bras secondaires, prairies, pelouses sur sable et boisement alluvial, tous ces noms désignent des milieux ligériens, présents sur l'Île de Bondésir et ses alentours.

Plus de 600 espèces de plantes ont été inventoriées sur l'ensemble du val ainsi que, outre les 200 espèces d'oiseaux, 370 espèces d'insectes, 40 espèces de mammifères (dont des chauves-souris).

Un petit paradis ligérien à découvrir sans tarder, grâce au sentier accessible à tous qui, sur 2 km, vous offre paysages variés et stations de découverte.

Les grèves, des milieux éphémères

Les grèves de sable forment des milieux éphémères. La végétation, dite pionnière est la première à s'y installer entre deux crues. A chaque crue, la Loire "décape" le sable et rajoint le milieu.

Avec l'enfoncement du lit de la Loire et les perturbations de sa dynamique fluviale, les crues se font moins régulières. Les périodes hors crues s'allongent et la végétation pionnière laisse place aux jeunes saules et peupliers.

Au fil du temps, sans intervention humaine, de nombreuses îles et grèves, de plus en plus déconnectées du fleuve, se sont ainsi boisées.

Des grèves et des îlots sous haute protection

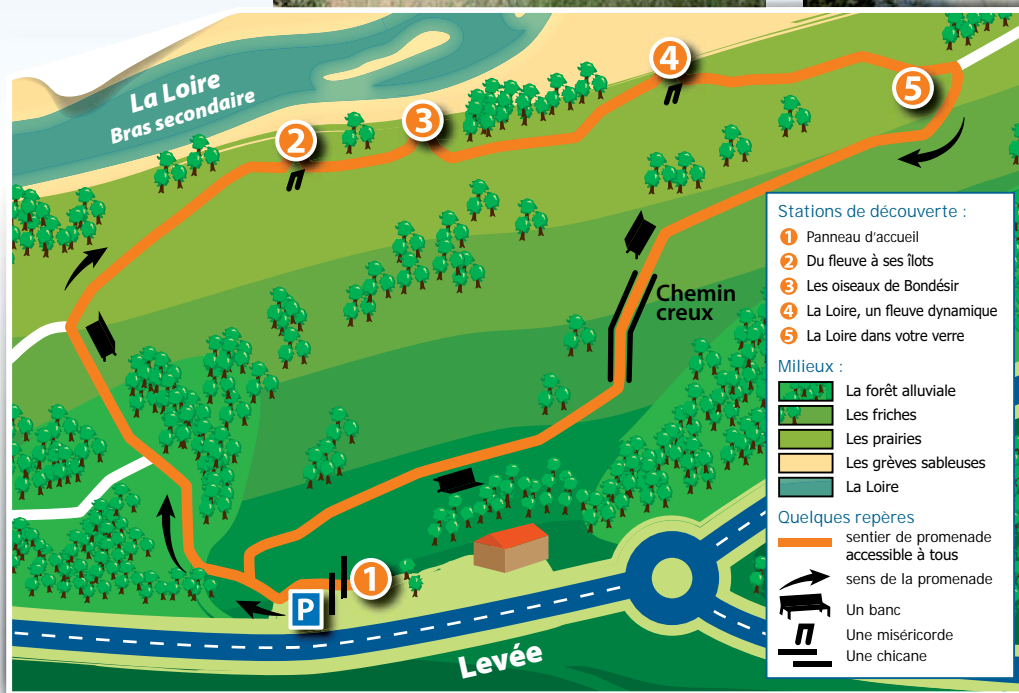
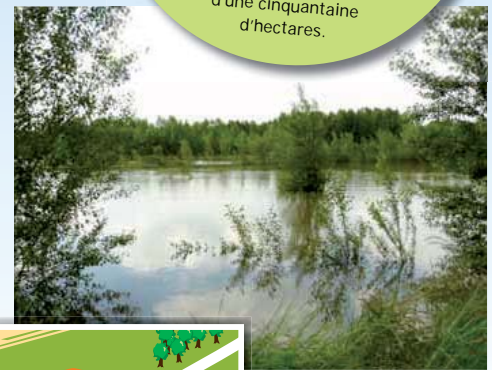


Afin de protéger les oiseaux qui nichent sur ces milieux sensibles, il est interdit, du 1^{er} mars au 15 août, d'accéder et d'accoster volontairement en dehors des situations de détresse sur les îles, îlots, grèves et sur une largeur de 15 mètres autour des sites signalés par des panneaux.



Le Domaine public fluvial

La Loire est un fleuve domanial. Le lit et ses abords immédiats appartiennent à l'État. Sur le Val de Montlouis, le Conservatoire intervient sur plus de 200 hectares de Domaine public fluvial, en accord avec les services de l'État, la Direction départementale des territoires, pôle fluvial. En complément, il est propriétaire d'une cinquantaine d'hectares.



Les grèves depuis la station 4 : Loire à l'étiage (à gauche) et Loire en crue (à droite).

Le chemin creux



Goûtez l'ambiance de ce chemin creux, tunnel végétal à ciel ouvert. Il sépare deux parties du site, couvertes de prairies.

Quand le boisement s'en mêle

Le boisement, et notamment le boisement alluvial lié à la Loire et à sa nappe d'eau souterraine, a un intérêt écologique fort. Le laisser évoluer librement, voir les arbres vieillir, ne pas évacuer le bois mort attractif pour les insectes, sont les meilleurs moyens de favoriser sa biodiversité.

C'est quand le boisement remplace de façon trop importante tous les milieux (grèves, pelouses, prairies) que la question d'une intervention humaine se pose.

Le boisement alluvial, une jungle miniature



Les espèces invasives, une menace

Plusieurs espèces végétales invasives ont été identifiées sur l'Île de Bondésir : la Renouée du Japon, l'Aster lancéolé, la Jussie, l'Ailante glanduleux mais aussi le Robinier faux-acacia et l'Érable negundo.

Ces espèces, originaires d'autres continents, ont la particularité de prendre la place des espèces autochtones (originaires d'ici). De ce fait, elles nuisent à la biodiversité locale et sont très surveillées.



Renouée du Japon

De la qualité des milieux à celle de l'eau

L'eau du robinet, pour les habitants du Val de Loire, provient bien souvent de la nappe alluviale. C'est dire l'importance de préserver la qualité des eaux de la Loire. Sur l'Île de Bondésir, cinq puits de captage sont visibles, ceinturés par un périmètre de protection immédiat clôturé. Au delà de ce périmètre immédiat, la majeure partie du site se trouve en périmètre de protection dit rapproché, où les pratiques sont également réglementées : pas d'apport d'engrais ni de produits chimiques...



Puits de captage et château d'eau